

# appel

# à projets

## Concours: Les Arts Éphémères 2020

✕ Exposition  
du 21 mai  
au 7 juin  
2020

## “La proxémie”

---

## Sommaire

- P 1 Présentation des *Arts Éphémères* et du partenariat avec *Les Beaux-Arts de Marseille*
- P 2 L'édito du président du comité de sélection
- P 3 Édition 2020
- P 4 Conditions générales  
Comité de sélection  
Cahier des charges
- P 5 Modalités de candidature
- P 6 Fiche candidature
- P 7 Fiche projet

# Présentation

## **Les Arts Éphémères**

*Les Arts Éphémères* ont été créés en 2009 dans le parc et salons de la Mairie de Maison Blanche – 9/10èmes arrondissements, afin de favoriser la diffusion de l'art contemporain, à travers une rencontre entre artistes et grand public.

Coproduit par la Ville de Marseille en partenariat avec Les Beaux-Arts de Marseille – ESADMM (École Supérieure d'Art et de Design Marseille Méditerranée) et avec le soutien du Musée d'Art Contemporain de Marseille (MAC) et du Fonds régional d'art contemporain (FRAC PACA), le festival est produit par l'association *Art Médiation Événements Organisation Méditerranée*.

*Les Arts Éphémères* sont inscrits dans la programmation du Printemps de l'Art Contemporain organisé par *Marseilleexpos*.

Le commissariat est assuré par Isabelle Bourgeois et Martine Robin.

## **Maison Blanche et la tradition de l'art des jardins**

Le parc de Maison Blanche, qui est le plus ancien parc à l'anglaise de la Marseille, compte parmi les plus beaux de la ville. Son histoire s'inscrit dans celle de la cité phocéenne et cet ensemble unique est l'œuvre du grand négociant et banquier David de Léon de Cohen, propriétaire de la bastide dans les années 1840.

Si le jardin, dont le sens étymologique est celui de l'enclos paradisiaque, représentant en lui-même un parc millénaire, c'est parce qu'il tient à la fois de la nature et de sa domestication par la main de l'homme.

## **Partenariat entre les Beaux-Arts de Marseille et Les Arts Éphémères**

*Les Beaux-Arts de Marseille* participent depuis plusieurs années à la manifestation « Les Arts éphémères ».

Chaque année au mois de mai, le parc de la mairie de Maison Blanche est occupé par une vingtaine d'œuvres d'artistes dont la majorité a été conçue pour cette manifestation, sans pour autant avoir vocation à demeurer pérenne.

Dans le cadre de la professionnalisation et du soutien à l'émergence de jeunes artistes issus de l'école, les projets sélectionnés seront présentés dans le parc, au même titre que ceux des artistes présents (voir modalités de participation à la fin du document).

## L'édito

Depuis plus de dix ans, la manifestation *Les Arts éphémères* offre la possibilité à des étudiants des Beaux-Arts de Marseille, qu'elles soient, qu'ils soient dans les ateliers publics, dans la classe préparatoire ou dans le cursus diplômant, de produire et d'installer des œuvres dans le merveilleux parc de Maison Blanche qui accueille la mairie des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements de Marseille.

Chaque année, les commissaires de l'événement choisissent un thème. En 2020, le thème choisi est « proxémie ». Le mot paraît savant. On retiendra qu'il définit les rapports de distance entre les gens, entre les choses, entre les gens et les choses et que la qualification de ces rapports est culturelle. Qui-conque, par exemple, a fait l'expérience de traverser la ville égyptienne du Caire en voiture sait que dans les embouteillages, les voitures s'y frôlent d'une manière qui peut nous paraître exagérée et qui était déjà celle-ci au temps des calèches. Il en va de même dans les rues et la foule marseillaise n'est pas la foule lilloise. On ne marche pas dans la rue en Australie comme on marche dans la rue en France et les compressions de voyageurs dans le métro de Tokyo nous sembleraient insupportables, comme paraissent insupportables aux Japonais notre incapacité à constituer des files d'attente disciplinées. La foule ne se comporte pas partout de la même façon. La distance acceptable entre les gens n'est pas la même partout, loin de là. Quand on rappelle qu'on ne « touche » pas la Reine d'Angleterre, c'est une question de proxémie.

Or, quand on conçoit et quand on installe une œuvre dans l'espace public, d'emblée, se posent aussi des questions de proxémie. En effet, dans l'espace de la galerie, du centre d'art ou du musée, les distances entre l'œuvre et le public sont déterminées par des règles, et parfois matérialisées sous la forme d'une ligne qu'il ne faut pas franchir. Il est admis que dans les musées, il ne faut pas toucher les œuvres sans y avoir été invité. Dans l'espace public, rien de tel. Sauf à imaginer placer en permanence un gardien à côté de chaque œuvre, si les œuvres sont accessibles, il y a de fortes chances que le public y accède et pas seulement au sens figuré. De très nombreux artistes ont joué avec cette contrainte et ont créé des œuvres qui suggèrent des rapports proxémiques très divers avec le public. Ainsi, par exemple, l'artiste danois Jeppe Hein a produit il y a quelques années pour la manifestation *Voyage à Nantes* une œuvre dont le succès ne se dément pas. À proximité d'un plan d'eau, un banc. Le visiteur est invité à s'y asseoir pour contempler un château un peu plus loin. Quand il s'assoit, cela déclenche un jet d'eau de vingt mètres de haut, qui cesse quand il se lève. L'œuvre se nomme en anglais « Did I miss something ? », donc en français : « est-ce que j'ai manqué quelque chose ? ». À Vassivière, en Limousin, dans le parc de sculptures contemporaines, l'artiste Koo Jeong A a conçu une sculpture « skatable » qui propose aux adeptes de ce sport de « skater le paysage » et son œuvre est devenue l'un des « spots » les plus courus de la communauté des skateurs.

Si les deux exemples ci-dessus peuvent aisément être qualifiés d'interactifs, sinon de ludiques, ce sont pour autant des œuvres et leur intention est d'abord artistique. Cependant, jouer avec la proxémie pour des œuvres ne signifie pas nécessairement qu'elles soient ludiques. À l'opposé, on peut avoir en mémoire les pratiques votives ou superstitieuses que le public entretient avec certaines œuvres, rappelant, s'il était nécessaire que l'art modifie la réalité et que c'est même son premier rôle. On en connaît quelques exemples au cimetière du Père Lachaise à Paris où le buste du spirite Allan Kardec fait l'objet depuis un siècle et demi de pratiques qui peuvent sembler étranges. Proxémie encore.

Vous êtes donc, vous aussi, invitées et invités à imaginer des œuvres entretenant un rapport inhabituel avec le public, dans la proximité ou, au contraire, dans la distance, par des rencontres inattendues, des mouvements doux ou bien alors plus brusques. Les problématiques de proxémie peuvent aussi s'exprimer par la façon dont des œuvres vont dialoguer avec le parc, avec le mobilier, avec le paysage.

À vos imaginations, vos imaginaires et vos désirs !

Pierre Oudart

## Edition 2020

### **Orientation artistique**

*(texte non définitif)*

Le thème de la 12ème édition des Arts Éphémères

La thématique de cette année - en lien avec celle de Manifesta : Trait(s) d'union - est la Proxémie ou l'analyse de la distance en présence d'autrui. Il s'agit à la fois de convoquer la qualité des relations humaines et d'invoquer la relation spatiale qui en découle.

La proxémie travaille un espace de communication qui s'organise par association, en réseaux aléatoires et à partir de règles arbitraires, propices au surgissement de l'imprévisible, de l'inédit, du surprenant ...Elle prend tout son sens dans la perspective du déploiement des arts éphémères sur un territoire élargi avec le Mac, la Villa Tamaris, Istres ...

Notre façon d'occuper l'espace en présence d'autrui est un des marqueurs de l'identité...

Parmi les multiples sens du mot Proxémie, un, signifie : bulle ou périmètre de sécurité individuels. Ce terme introduit une notion de bonne distance : C'est une bulle personnelle plus ample dans les pays occidentaux que dans les pays méditerranéens et pratiquement inexistante dans les pays arabes.

Ce projet qui se déploie en extérieur sur 3 lieux différents que sont la Villa Tamaris, le Mac et le Parc de Maison Blanche interrogera des artistes affirmés et reconnus ainsi que des artistes beaucoup plus jeunes à travers des commandes spécifiques.

Ces jeunes artistes sont diplômés des Écoles d'Art du réseau École(s) du Sud. Les artistes se confronteront aux espaces extérieurs habituellement destinés à d'autres usages et leur donneront une nouvelle identité. Les parcs et jardins regroupent des domaines en pleine mutation notamment l'écologie dont la planétarisation des dangers et la mondialisation des échanges dessinent un monde plus ouvert et plus vaste et nous oblige à revoir notre manière traditionnelle de penser et d'agir.

Martine Robin, Isabelle Bourgeois.

### **L'esprit de l'événement**

L'originalité de l'évènement émane de l'inscription d'œuvres plastiques éphémères réalisées spécifiquement pour le Parc. L'artiste conçoit une œuvre spécialement pour le territoire en s'inspirant du lieu. Cet acte est aussi important que l'œuvre elle-même.

L'évènement a pour objectif de :

- Développer la création contemporaine
- Permettre aux artistes professionnels d'apporter leur sensibilité et leur regard sur le territoire

### **Le public ciblé**

- Les amateurs d'art contemporain
- Les touristes culturels
- Les touristes en séjour
- La population locale

### **L'exposition**

L'exposition se déroule du 21 mai au 7 juin 2020

En termes d'ouverture, le Parc est ouvert à la visite du lundi au dimanche de 09h à 20h.

Lieu : Parc et Salons de Maison Blanche – 150 boulevard Paul Claudel – 13009

Vernissage : le 20 mai 2020 à 18h30, jour d'ouverture du Printemps de l'Art Contemporain.

## Conditions générales

Pour déposer un dossier de candidature il faut remplir les conditions suivantes :

- Être étudiant de l'école des Beaux-Arts de Marseille
- Ou être élève de l'Institut des Beaux-Arts de Marseille
- Être à jour des frais d'inscription

## Comité de sélection

Il est composé :

- Le Président du comité : Pierre Oudart
- Les deux commissaires : Isabelle Bourgeois et Martine Robin
- Le Directeur des affaires Culturelles de la mairie 9/10 : Gérard Toubiana qui donne son avis sur la faisabilité technique de l'implantation des œuvres

Les projets sélectionnés :

**Étudiants des Beaux-Arts : trois projets seront sélectionnés**

(Une somme de 500€ TTC / projet sera versée pour l'achat des matériaux)

**Étudiants de la Classe Préparatoire : un projet sélectionné**

(Une somme de 500€ TTC pour l'achat des matériaux)

**Élèves des ateliers publics (Institut des Beaux-Arts) : deux projets sélectionnés**

(Une somme de 500€ TTC pour l'achat des matériaux)

## Cahier des charges :

Les projets ou œuvres proposées doivent être :

- **Respecter le thème de la 12<sup>ème</sup> édition**
- **Les projets peuvent être individuels ou collectifs**
- **Respectueuses de l'environnement** : que ce soit dans la conception même de l'œuvre (matériaux, ancrage, etc.), son installation sur le site, son fonctionnement et son démontage, elle sera respectueuse de l'environnement et ne produira aucun impact néfaste sur l'environnement et le site naturel. Le choix des matériaux : l'artiste est libre de choisir tous types de matériaux en respectant l'environnement du site. L'utilisation de matériaux issus de la nature et/ou du territoire, de matériaux recyclés ou utilisant l'énergie renouvelable tels l'éolien ou le solaire seront favorisés. Le plus serait aussi que les matériaux de l'œuvre fassent aussi l'objet d'un recyclage.
- **Résistantes** : Les conditions climatiques pouvant être extrêmes (vent violent, pluie forte) les artistes doivent prendre en compte ces conditions et s'engagent à tout mettre en œuvre pour que les œuvres réalisées résistent aux intempéries.
- **La sécurité des œuvres** : les œuvres ne devront pas présenter de danger pour les visiteurs (risque de chute, de coupure...)

Les artistes sélectionnés devront préciser les modalités (techniques, logistique, étapes planifiées) de la réalisation de leur œuvre.

## Modalités de candidature

Pour participer à l'appel à projets « Les Arts Éphémères », le dossier de candidature est uniquement numérique, envoyé par **WeTransfer** à : [cchristolomme@esadmm.fr](mailto:cchristolomme@esadmm.fr) et [iba@esadmm.fr](mailto:iba@esadmm.fr)

Il faudra également renseigner la fiche de candidature et une fiche projet selon les indications ci-jointes.

Tout dossier incomplet ou non conforme sera refusé.

Les dossiers seront soumis à un comité de sélection qui veillera à la qualité de la proposition artistique.

Pour toutes questions concernant l'appel à projets, vous pouvez contacter :

**Céline Christolomme**, responsable de la professionnalisation

[cchristolomme@esadmm.fr](mailto:cchristolomme@esadmm.fr) / 04 91 82 83 46

**Flavien Odorin**, Institut des Beaux-Arts

[iba@esadmm.fr](mailto:iba@esadmm.fr) / 04 91 82 83 35

Date limite de dépôt des dossiers: 3 février 2020

Tout dossier incomplet ou non conforme sera refusé.

Présentation des projets devant le jury : semaine du 24 février 2020

La sélection des projets lauréats sera communiquée par e-mail début mars 2020

Envoi des fiches techniques des projets sélectionnés : date limite 10 mars 2020

## Fiche de candidature « Arts Éphémères 2020 »

(à remplir et à envoyer par mail à : [cchristolomme@esadmm.fr](mailto:cchristolomme@esadmm.fr) et [iba@esadmm.fr](mailto:iba@esadmm.fr))

La fiche de candidature peuvent être individuelles ou pour des projets de groupe.  
Dans le cas d'un projet de groupe, renseigner les informations pour tous les participants.

### **Étudiants des Beaux-Arts de Marseille**

Nom et prénom de l'étudiant :

Année :

Option :

Adresse mail :

Téléphone :

Avez-vous déjà participé à l'exposition « Les Arts Éphémères » :

### **Étudiants classe préparatoire des Beaux-Arts de Marseille**

Nom et prénom de l'étudiant :

Adresse mail :

Téléphone :

Avez-vous déjà participé à l'exposition « Les Arts Éphémères » :

### **Élèves de l'Institut des Beaux-Arts**

Nom et prénom de l'élève :

Ateliers et cours fréquentés :

Enseignant référent :

Adresse mail :

Téléphone :

Avez-vous déjà participé à l'exposition « Les Arts Éphémères » :



## Fiche projet

La fiche projet peut être réalisée sur ce document ou peut être un document produit spécialement pour le projet.

Il est impératif que les éléments suivants soit mentionnés :

**Titre du projet :**

**Note explicative du projet :**

**Nombre de pièces, éléments, modules composant l'œuvre :**

**Hauteur :**

**Longueur :**

**Largeur :**

**Diamètre :**

**Superficie totale :**

**Volume :**

**Détails techniques (informations sur les matériaux, couleurs, ancrages, résistance, etc. et schémas de réalisation) :**

**Photomontage du projet en situation (à joindre à la fiche) :**

**Les matériaux pressentis :**

**Liste des outils et du matériel nécessaire au montage de l'œuvre :**

**Création in situ ou création en atelier :**

**Transport de l'œuvre :**

**Devis des matériaux avec références des fournisseurs (à joindre à la fiche) :**

**Cartel rédigé :**